

LA PAGE DE L'AUMÔNIER

préparée par Hubert Hirrien sj

«Dieu a voulu qu'au centre du monde il n'y ait pas une idole, mais l'homme, l'homme et la femme, qui fassent avancer le monde par leur travail». (Pape François)

Femmes et travail... Inventer de nouveaux équilibres de vie

Réflexion

L'équilibre entre vie professionnelle et personnelle dépasse largement le couple car la place des enfants y est prépondérante. Il revient au couple de piloter la vie familiale et de rechercher l'équilibre de vie nécessaire à chacun.

En quête de son identité chacun doit démêler sa propre histoire, en tenant compte de son passé. Le couple cherche son épanouissement en se référant à des modèles. A chaque étape il est nécessaire de repenser la famille en tenant compte de l'environnement qui impose des contraintes et du bien-être de chacun, enfants compris.

COUPLE : Vivre ensemble ou côte à côte

Aujourd'hui, la femme peut, comme l'homme, mener une vie en dehors du foyer. Elle effectue un travail du même type que celui de l'homme, qui ne dépend pas de la sphère du foyer, ni du travail du conjoint. Limitée au couple, la famille n'a pas un mode de fonctionnement très différent de celui de deux célibataires en cohabitation. On peut même se trouver dans une situation d'absence de dialogue, de projets à long terme, de perspectives ouvertes sur un chemin à parcourir ensemble. L'individu, prépondérant, passe avant le couple qui limite les solitudes, permet de partager le logement et les frais qui en découlent. Vision sans doute extrême et négative mais proche de nombreuses réalités.

Avec la venue des enfants, tout peut changer ou être maintenu en l'état. Ou bien le centrage sur soi reste premier, et cela devient vite difficile, ou bien le projet de famille prend sa vraie mesure. Les enfants introduisent une perturbation : un nouvel équilibre est à retrouver.

Remise à plat du sens de notre investissement professionnel

Elle est à mener :

Au regard de l'individu : pour assurer son indépendance, ses revenus et son avenir ; pour s'épanouir en valorisant sa formation ; pour acquérir une identité, un statut social. Toutes ces motivations demeurent avec l'entrée dans la vie à deux et peuvent être exacerbées par le risque d'une séparation.

Au regard du couple : pour assurer des rentrées de revenus face au risque de chômage, pour assurer le lien social de chacun et donc un certain équilibre dans le couple.

Mais mari et femme sont liés par un projet qui dépasse le "qui fait quoi" à un instant donné et l'égalité au niveau des droits donne la liberté de poser des choix qui ne font pas référence à des modèles

traditionnels... Mais dès que cela est possible, il faut dépasser la question de l'égalité encore imparfaite pour s'aventurer dans de nouvelles voies, l'important étant de ne pas enfermer l'autre dans un rôle.

Quelle négociation faut-il mener ?

A chaque changement, la question est de savoir si nous campons sur nos intérêts individuels ou si nous intégrons des éléments propres à notre couple, à nos enfants, à la vie de famille et à notre projet de vie à long terme. En évitant de s'inscrire dans l'esprit de sacrifice, il convient de s'arrêter sur la problématique globale des choix à faire pour préserver des équilibres. On ne peut pas tout avoir en même temps. Avec des enfants nombreux et rapprochés, on fait le choix d'un certain type de vie de famille avec des renoncements. Le problème de la quantité de temps accordée au travail et donc de la limite de la responsabilité acceptée est ainsi posé. Le chemin du couple est inconnu au départ et se construit au fur et à mesure, avec la confiance l'un dans l'autre comme guide. L'espérance n'est possible que dans cette confiance.

Quant à l'entreprise elle ne connaît pas le couple, mais un individu qui travaille avec un contrat. Il appartient à chacun de savoir ce qu'il y met au-delà de la définition de poste, le travail servant parfois d'alibi pour fuir la relation de couple.

S'écarter dans la vie professionnelle au détriment de son rôle de conjoint et de parent pose inévitablement question. La vie de famille est un rôle de patience, d'exigence à partager en couple dans la durée, incertain et sans résultat immédiat. Le temps de l'entreprise se réduit bien souvent au court terme. La sacralisation du travail professionnel est d'ailleurs une arme dangereuse quand on n'existe aux yeux de l'autre que pour sa performance professionnelle et sans place pour l'échec.

Au-delà donc de cette question de vie professionnelle se pose la question des rôles avec en mémoire ceux bien établis de la génération de nos parents. Dans la plupart des cas on reproduit ou on rejette. Ne pourrait-on conjuguer et inventer une nouvelle voie ?

Ce bref témoignage de Claire Jacquet est extrait du livre **"Dieu s'intéresse-t-il à notre travail ?"**, publié en avril 2015 à l'occasion des 50 ans du MCC.

L'ouvrage aborde divers thèmes de la vie professionnelle (femmes et travail, à l'ère du numérique, être ambitieux et chrétien, l'international...). On peut le commander (14 euros) via le site du MCC www.mcc.asso.fr (ou contact@mcc.asso.fr).

Projet de Pèlerinage Icam à Rome « De Pierre à François »

Du vendredi 28 octobre au mercredi 2 novembre 2016 (vacances scolaires et pont professionnel).

Ce pèlerinage se veut une démarche de foi de la communauté Icam comme ceux qui avaient été organisés, il y a quelques années. Il sera conçu pour faciliter la participation d'un maximum de personnes dans l'intergénérationnel, en couple, avec enfants (à partir de 7 ans) pour les grands-parents et petits-enfants, avec l'aide de jeunes animateurs MEJ (à confirmer).

Nous nous appuyons sur les richesses architecturales et pic-



turales de Rome, des célébrations, des rencontres avec des Pères jésuites et un retour sur des textes récents du «Magistère» pour revivifier notre foi dans le cheminement de notre Eglise d'hier à aujourd'hui.

Nous travaillons avec l'agence Terralto, dirigée par Alain Deblock (85 IL), pour trouver une formule souple (voyage) et pas trop onéreuse. Un programme ferme vous sera proposé fin avril mais

vous pouvez, dès à présent, envoyer un mail ou téléphoner à l'Association pour signaler votre intérêt.